Cadres réservés au S.P.A.N.C.

S.P.A.N.C.

Service Public d'Assainissement Non Collectif

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

N° de dossier :	
Date de dépôt du dossier :	

DEMANDE D' INSTALLATION D' UN DISPOSITIF D' ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PROPRIÉTAIRE / DEMANDEUR

NOM, Prénom : .....

Adresse actuelle : .....

.....

Tél. : ..... Port. : ..... Fax : .....

Email : .....

LOCALISATION DU PROJET

Adresse : .....

.....

Références cadastrales : .....
(section, n° parcelle, n° lot)

CONCEPTEUR (propriétaire, architecte, maître d'œuvre, bureau d'études, etc.)

NOM, Prénom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

Tél. : ..... Port. : ..... Fax : .....

Email : .....

INSTALLATEUR

NOM, Prénom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Port. : ..... Fax : .....

Email : .....

Cadre réservé au S.P.A.N.C.

N° de dossier :

LISTES DES PIÈCES ADMINISTRATIVES À JOINDRE À LA PRÉSENTE DEMANDE *(Cocher les pièces fournies)*

☐ **Plan de situation** de la parcelle (carte IGN 1/25000)

☐ **Plan de masse** à l'échelle

Positionner et schématiser le plus clairement possible : l'habitation, la sortie des eaux usées de l'habitation, la filière d'assainissement non collectif et la ventilation associée, le système d'évacuation des eaux de pluie, les pentes du terrain ; et si existants ou envisagés, le rejet des eaux traitées, la végétation arbustive, les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être, les voies de passage de véhicule, les bâtiments annexes (garage, piscine…), les puits, les captages d'eau, les sources, les cours d'eau, les mares, les fossés pluviaux, les réseaux enterrés présents ou à venir sur la parcelle (adduction d'eau potable, électricité, téléphonie, géothermie…), etc.

☐ **Vue en plan** - aménagement intérieur de l'immeuble

☐ **Plan en coupe** du terrain avec l'habitation et la filière d'assainissement non collectif

☐ **Étude à la parcelle et description de la filière d'assainissement**

☐ **Autorisation** écrite du propriétaire si l'implantation prévue est, même partiellement, en dehors des limites de propriété (une servitude par acte notarié est vivement recommandée afin de prévenir tout litige ultérieur)

☐ **Autre :** .....

<u>Et si vous prévoyez un rejet des eaux traitées :</u>

☐ **Autorisation** écrite du propriétaire ou du gestionnaire du milieu récepteur, après réalisation d'une étude particulière, à la charge du demandeur, démontrant qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable

☐ **Autorisation** écrite du responsable de la collectivité en charge de la compétence en assainissement non collectif, permettant le rejet des eaux traitées par puits d'infiltration, après réalisation d'une étude hydrogéologique

<u>Très important</u> - Trois conditions sont indispensables pour réussir une filière d'assainissement non collectif efficace, confortable et durable :

- **<u>elle doit être bien conçue,</u>** la conception d'une filière d'assainissement est une étape essentielle et ne doit pas être négligée. Elle doit être réalisée en tenant compte de tous les paramètres réglementaires et techniques.

- **<u>elle doit être bien réalisée,</u>** une fois la filière définie et justement dimensionnée, elle doit être réalisée de préférence par un professionnel en respectant les règles de mise en œuvre définies par les normes du DTU XP-64.1 - AFNOR en vigueur. Sous peine d'engager la responsabilité des réalisateurs, les matériaux utilisés (appareils, tuyaux, boites, géotextiles et sables) doivent être conformes aux normes s'appliquant à ces produits.

- **<u>enfin, elle doit être bien entretenue,</u>** c'est une phase déterminante pour conserver le système performant durant de nombreuses années.

Cadre réservé au S.P.A.N.C.

N° de dossier :

CE PROJET ACCOMPAGNE

◯ **Un permis de construire** ◯ **Une déclaration préalable**

concernant :

↳ ☐ une construction neuve

⇨ dans ce cas, fait-elle partie d'un lotissement ? ☐ oui ☐ non

⇨ est-ce un Bâtiment Basse Consommation ? ☐ oui ☐ non

↳ ☐ une rénovation d'un bâtiment existant

◯ **Aucune déclaration** : réhabilitation seule du dispositif d'assainissement non collectif

CARACTÉRISTIQUE DE L'IMMEUBLE DESSERVI

⚠ **Les pièces principales, au sens de l'article R*111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, et du règlement sanitaire départemental, sont les pièces de plus de 7 m² destinées au séjour ou au sommeil possédant un ouvrant donnant sur l'extérieur.**

◯ **Habitation individuelle**

► **Préciser le nombre de pièces principales :**

Détail :

chambre(s), bureau(x), salon, séjour, salon/séjour, autre : .....

◉ **Habitation(s) comportant plusieurs logements**

► **Préciser le nombre de logement :**

► **Préciser le nombre total de pièces principales :**

Détail :

chambre(s), bureau(x), salon, séjour, salon/séjour, autre : .....

↳ Un descriptif en annexe de la présente demande devra préciser l'aménagement intérieur des logements.

Usage de l'immeuble :

◯ principal ◯ secondaire ◉ locatif, à l'année ◯ locatif, saisonnier

◯ **Autre destination** (camping, restaurant, etc.)**, autre usage** (commercial, artisanal, industriel, etc.)

Description sommaire : .....

.....

↳ Fournir une note explicative permettant d'apprécier au mieux la nature du projet : activité envisagée, nombre et destination des pièces, localisation des points d'eau, description et volume des effluents rejetés, fréquentation des lieux, etc.

Cadre réservé au S.P.A.N.C.

N° de dossier :

CARACTÉRISTIQUE DU TERRAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT

(localiser tous les éléments nécessaires au contrôle de la demande sur le plan de masse)

► **Superficie totale de la parcelle :** m²

► **Pente du terrain destiné à l'assainissement :**

◯ faible (<5%) ◯ moyenne (entre 5% et 10%) ◯ forte (>10%)

► **Présence de réseau(x) enterré(s) existant(s) sur la parcelle :** ☐ oui ☐ non

↳ **Si oui**, préciser :.....

(adduction d'eau potable, agricole, électricité, téléphonie, géothermie, etc.)

► **Au niveau de l'implantation de l'épandage, diriez-vous du sol que c'est plutôt :**

↳ à 50 cm de profondeur :

☐ de la terre végétale ☐ du sable ☐ de l'argile ☐ de la roche ☐ autre :

↳ à 120 cm de profondeur :

☐ de la terre végétale ☐ du sable ☐ de l'argile ☐ de la roche ☐ autre :

► **Alimentation prévue en eau potable :** ◯ adduction publique ◯ ressource privée

► **Présence de point(s) d'eau à proximité, sur la propriété ou dans le voisinage :**

☐ puits ☐ cours d'eau ☐ source ☐ captage d'eau ☐ lac, étang, mare

↳ **Si oui,** pour chaque point d'eau, préciser l'usage (agricole, consommation humaine, jardinage, etc.), la distance entre ce point d'eau et le dispositif d'assainissement envisagé (ouvrages et épandage), puis localiser sur plan de masse :.....

L'ensemble du dispositif d'assainissement non collectif (ouvrages et épandage) doit se trouver à plus de 35 m d'un puits et /ou d'un captage utilisés pour la consommation humaine.

► **Terrain situé dans un périmètre de protection d'un captage d'eau potable :** ◯ oui ◯ non

► **Terrain en zone inondable :** ◯ oui ◯ non

↳ **Si oui**, existe-t-il un Plan de Prévention contre les Risques d'Inondations : ◯ oui ◯ non

► **Présence naturelle d'eau dans le sol, même temporaire, à moins d'1,50 m de profondeur** (nappe phréatique, source, écoulement, etc.) **:** ◯ oui ◯ non

► **Destination des eaux pluviales :**

☐ en surface ou en réseau de surface (sur pelouse, bois, friche, fossé, caniveau, etc.)

☐ infiltration sur la parcelle (noue, puisard, etc.)

☐ rétention (cuve, mare, etc.) Destination du trop-plein :.....

☐ autre :.....

Afin de préserver le bon fonctionnement de l'ensemble de la filière d'assainissement, les eaux pluviales, provenant des toitures ou du ruissellement naturel sur la parcelle, ne doivent en aucun cas être admises dans l'installation ou même simplement dirigées vers la zone d'épandage.

Cadre réservé au S.P.A.N.C.

N° de dossier :

DISPOSITIF DE PRÉTRAITEMENT...

	Neuf	Existant	Volume (L)	Renseignements complémentaires
Ventilation primaire	☐	☐		Décompression : entrée d'air, connectée sur la canalisation de chute des eaux usées - Ø 100 mm, sortie en toiture
Bac dégraisseur	☐	☐	.....	- pour les eaux de cuisine seulement - environ 200 L - pour l'ensemble des eaux ménagères - environ 500 L
Fosse septique		☐	.....	Ne collecte que les eaux vannes. Ouvrage existant pouvant être conservé, sous conditions, dans le cadre d'une réhabilitation.
Fosse toutes eaux		☐	.....	Collecte les eaux vannes et les eaux ménagères. Matériau : ☐ Béton ☐ Polyéthylène (plastique) Préfiltre intégré : ◯ Oui ◯ Non
Préfiltre indépendant	☐	☐	.....	Implanté avant le dispositif de traitement. Type de matériau filtrant : .....
Ventilation secondaire	☐	☐		Évacuation des gaz de fermentation, connectée en aval de la fosse ou du préfiltre indépendant - Ø 100 mm, sortie en toiture, au faîtage
Autres	☐	☐	.....	Précisez : .....

... ET DISPOSITIF DE TRAITEMENT

		Caractéristiques et dimensionnement
☐	Tranchées d'épandage	Longueur d'une tranchée : ..... m Nombre de tranchées : .....
☐	Lit d'épandage	Longueur : ..... m Largeur : ..... m
☐	Filtre à sable vertical non drainé	Longueur : ..... m Largeur : ..... m
☐	Tertre non drainé	Longueur : ..... m Largeur : ..... m
☐	Filtre à sable vertical drainé **(1)**	Longueur : ..... m Largeur : ..... m
☐	Filtre à sable horizontal drainé **(1)**	Longueur : ..... m Largeur : ..... m
☐	Tertre drainé **(1)**	Longueur : ..... m Largeur : ..... m
☐	Lit filtrant à massif de zéolithe **(1)**	Surface : ..... m² Fabricant : .....

AUTRE FILIÈRE DE TRAITEMENT

		Caractéristiques
☐	Installation faisant l'objet d'un agrément ministériel **(1)**	Fournir la documentation technique et une copie de l'agrément ministériel Fabricant : ..... Modèle : .....
☐	Toilettes Sèches	Surface de l'aire de compostage : ..... m²
☐	Autres :	Fournir une note explicative et la documentation technique

(1) Compléter le tableau « rejet des eaux traitées » page 6/6

Cadre réservé au S.P.A.N.C.

N° de dossier :

	REJET DES EAUX TRAITÉES (1) (pour les filières drainées uniquement)	**Description de l'exutoire** - dispositif pouvant être soumis à autorisation voir page 2 - - consulter le S.P.A.N.C. -
☐	Infiltration - à privilégier	....
☐	Irrigation souterraine	....
☐	Puits d'infiltration	....
☐	Rejet en milieu hydraulique superficiel	....

AUTRES DISPOSITIFS

	Nature du dispositif	Volume (L)	Remarques complémentaires
☐	Chasse automatique	.....	Type : ☐ chasse à auget ☐ auget basculant ☐ autre
☐	Poste de relevage	.....	☐ Avant le prétraitement ☐ Après le prétraitement ☐ Après le traitement Type de pompe : .....

LE PROPRIÉTAIRE S'ENGAGE

☒ Sur l'exactitude des renseignements fournis dans cette demande ;

☒ À réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable sur le projet ;

☒ À réaliser l'installation conformément au projet validé ;

☒ À réaliser l'installation conformément à la réglementation et aux normes en vigueur applicables au domaine de l'assainissement non collectif ;

☒ À informer le S.P.A.N.C. dans un délai d'une semaine avant la date de commencement d'exécution des travaux ;

☒ À ne recouvrir l'installation seulement après accord du S.P.A.N.C. ;

☒ À assurer le bon fonctionnement et l'entretien de sa future installation.

En outre, le propriétaire déclare avoir pris connaissance des tarifs d'intervention du S.P.A.N.C. et s'engage à régler les montants correspondants dès réception des avis de sommes à payer.

Le remblaiement de l'installation avant l'accord du S.P.A.N.C. implique le règlement des montants dus ainsi qu'un avis défavorable sur l'exécution des travaux.

Fait à : .....

Le : .....

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation" :